

ENQUETES ET REPORTAGES

magazine.union@sonapresse.com

Covid-19 : culte dominical dans une famille "confinée"

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

DIMANCHE dernier, dans un domicile privé d'Awendjé à Libreville. Ici, vit une famille chrétienne : père, mère, quatre enfants dont deux adolescentes et deux petits-fils. Tous sont membres d'une église dite de réveil. Georges, le chef de famille, y exerce la charge d'Ancien. Depuis la fermeture des lieux de culte à la mi-mars dernier par le gouvernement, en vue de lutter contre la propagation du coronavirus, cette maisonnée a dû renouer avec le culte familial. Et depuis lors, tous les dimanches, il réunit les siens pendant au moins deux heures dans sa salle de séjour pour des moments entièrement dédiés à Dieu.

" Il faut dire qu'à cause de nos activités professionnelles et scolaires qui accaparaient l'essentiel de notre temps, nous avions délaissé ce culte. Mais depuis l'instauration des mesures barrières par le gouvernement, nous avons été obligés de le réactiver, pour continuer à célébrer l'Eternel", confie Georges. S'il admet que la communion fraternelle au sein de son église locale lui manque beaucoup aujourd'hui, il reste tout aussi d'avis que les réunions de prières à domicile constituent une bonne plateforme dans la marche chrétienne et pour la croissance spirituelle du croyant qui doit apprendre à voler de ses propres ailes. "Sous les temps de la grâce où nous sommes actuellement, les Chrétiens doivent savoir que le bâtiment n'est plus qu'un lieu où nous tenons nos réunions pour organiser l'œuvre de Dieu. Le christianisme en lui-même se vit véritablement en dehors de ce cadre : à la maison, au travail, à l'école, au marché, dans la rue, etc. Le fait donc que les Chrétiens soient aujourd'hui confinés chez eux, doit les emmener à redoubler de zèle dans la lecture, la méditation et surtout à demeurer dans l'obéissance à la Parole de Dieu. Le confinement nous permet aussi de disposer

de plus de temps pour adresser des prières et des supplications à l'Eternel, pour qu'il préserve le Gabon et ses habitants de la tragédie de la pandémie du Covid-19 ", explique l'évangéliste Cyriaque.

L'homme de Dieu reconnaît, toutefois, qu'un tel niveau de consécration peut paraître inaccessible à certains frères et sœurs au " cœur encore partagé ", et qui manifestent encore le besoin d'évoluer aux côtés de quelques aînés dans la foi, pour grandir spirituellement. "C'est à ce niveau que pourrait se situer mon inquiétude ", estime le serviteur de Dieu, qui craint ainsi de voir certains fidèles non affermis retourner dans ce qu'ils ont vomi. Mais chez la famille Georges, tout porte à croire que le naufrage de la foi tant redouté ne risque pas d'arriver. Chef de famille conscient de sa responsabilité dans l'enracinement de sa maison dans la foi chrétienne, il dit veiller au grain. En effet, souligne-t-il, " en dehors des temps de prière que nous tenons ensemble tous les soirs, suivis de la lecture et de la méditation de quelques versets bibliques, nous organisons tous les dimanches un culte en famille, comme si nous étions à l'église. C'est ce que nous faisons ce matin". Ici, si le battement des mains a remplacé les instruments de musique, toutes les étapes du culte sont, néanmoins, respectées : prière, louange, adoration, prédication et même collecte ... des dîmes et offrandes. Celles-ci sont ensuite soigneusement rangées dans des enveloppes et "seront envoyées à l'apôtre par Airtel money, afin de lui permettre de continuer à faire face aux différentes charges de l'église", fait savoir l'ancien Georges.

Un sujet qui soulève bien des controverses en ces temps de confinement. Mais ce chrétien pratiquant dit tout simplement avoir fait du paiement de sa dîme et de ses offrandes "un devoir et non une contrainte" (lire ci-contre).



Photo:IMM

La fermeture des églises ne saurait être une excuse pour perdre sa foi chrétienne.

Paiement de la dîme : "un devoir et non une contrainte"

ON
Libreville/Gabon

LE débat fait actuellement rage en milieu chrétien. Il oppose, d'une part, ceux qui estiment qu'en cette période de confinement, synonyme de baisse d'activités et, donc, de revenus, le paiement de la dîme devrait être suspendu. Et, d'autre part, ceux qui pensent que les principes bibliques ne dépendent pas des temps, ni des circonstances, le chrétien devrait continuer à s'acquitter de cette charge auprès de son guide spirituel. Les partisans de cette seconde thèse, qui estiment que payer sa dîme est "un devoir et non une contrainte", expliquent leur choix par le fait que l'Eglise n'est pas subventionnée. Or, pour financer sa mission (évangéliser, assis-



Photo: R.H.A/L'Union

Le paiement ou non de la dîme pendant le confinement est diversement apprécié par les fidèles.

ter les personnes vulnérables, etc.), elle ne compte que sur ses membres, qui comprennent que tout ce que qu'ils possèdent, ils ne l'ont, en réalité, obtenu que par la grâce divine : "Quoi donc d'anormal que de donner un peu

de ce qu'ils ont à Dieu à travers son serviteur ? A supposer que le confinement fasse quatre ou cinq mois, l'Eglise devrait-elle interrompre sa mission pendant ce temps ? Sur quelle base biblique ?"